HHS52395 – 152/2/15

SOMMET HUMANITAIRE ET CONFÉRENCE DES DONATEURS DE L'UNION AFRICAINE
23-27 mai 2022
Malabo (Guinée Équatoriale)

Thème : « *Financement de l'action humanitaire : Relever les défis humanitaires actuels en Afrique* »

PROJET DE NOTE CONCEPTUELLE

DRAFT

1.0. Contexte

1. La Conférence a adopté la décision **EX.CL/Dec.1109 (XXXVII)** du Conseil exécutif, lors de la 38è session ordinaire du Conseil exécutif, les 3 et 4 février 2021 à Addis-Abeba (Éthiopie) dans laquelle il «... se félicite de l'offre de la République de Guinée équatoriale pour organiser un sommet humanitaire continental et une conférence des donateurs en Guinée équatoriale en vue de prévenir les déplacements forcés et de trouver des solutions au phénomène, demande à la Commission d'apporter le soutien nécessaire en tenant compte du protocole sanitaire publié par le CDC Afrique ».

2. À cet égard, l'Union africaine organisera un Sommet humanitaire et une Conférence des donateurs, du 25 au 27 mai 2022 à Malabo (Guinée équatoriale). Le Sommet se tiendra à l'invitation de S.E. le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, en sa qualité de Leader désigné pour la promotion du thème 2019 de l'UA, « Année des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes : Vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique » et S.E. Macky Sall Président de la République du Sénégal, en sa qualité du Président de l'Union.

3. Le Sommet humanitaire de 2022 et la Conférence des donateurs se pencheront sur les efforts déployés par les dirigeants africains pour faire face aux défis humanitaires actuels auxquels l'Afrique est confrontée, défis exacerbés par les impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 et des catastrophes à travers le continent, identifieront des solutions durables et viables pour relever les défis actuels, notamment des solutions qui contribuent au redressement post-conflit et au lien entre la paix et le développement.

4. La présente note conceptuelle sert de cadre au Sommet humanitaire et à la Conférence des donateurs. Il met en exergue les domaines thématiques qui seront abordés lors du sommet et définit les objectifs de la Conférence des donateurs qui vise à mobiliser le soutien et les ressources continentales et internationales pour l'action humanitaire en Afrique. Les documents de référence décrivent de manière détaillée les questions relevant de chaque domaine thématique. Une note séparée détaillant le format de la conférence des donateurs est également jointe à la présente.

1.1. Contexte humanitaire en Afrique

5. À l'heure actuelle, le continent africain continue de faire face à certaines des urgences humanitaires les plus complexes, qui sont dans certains cas le résultat de catastrophes naturelles et humaines, mais dans de très nombreux autres cas, sont provoquées par des conflits entraînant des déplacements massifs de personnes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales. Ces situations ont augmenté de manière exponentielle les besoins humanitaires au fil des ans et les communautés les plus vulnérables, déjà confrontées à des chocs multiples, sont les plus touchées.

6. Les besoins humanitaires augmentent rapidement en Afrique, en raison de l'augmentation des chocs climatiques, des conflits, de l'impact de la pandémie de Covid-19 et des ralentissements de l'activité économique. Plus de 114 millions de personnes dans les 15 pays africains les plus touchés auront besoin d'une aide

urgente en 2022[1]. Le nombre de personnes dans le besoin a considérablement augmenté en Afrique en raison de l'augmentation des catastrophes liées au changement climatique et à la pandémie de COVID-19. Dans le même temps, il importe de noter que les plans de réponse humanitaire ont été très insuffisamment financés pour faire face aux défis contemporains au cours des trois dernières années en Afrique et que le déficit de financement reste considérable.

7. L'Afrique compte plus de 30 millions de personnes déplacées internes (PDI), de réfugiés et de demandeurs d'asile. En 2020, l'Afrique sub-saharienne comptait un total de 10,4 millions d'enfants déplacés internes âgés de moins de 15 ans[2] . Les conflits prolongés et les conflits intercommunautaires dans certaines régions d'Afrique continuent à accroître les déplacements, l'insécurité alimentaire et l'accès limité aux services sociaux de base. Le Burkina Faso, l'Éthiopie et le Mozambique ont connu l'une des croissances les plus rapides en matière de crises liées aux déplacements dans le monde en 2021. La plupart des pays confrontés à des conflits subissent également d'autres formes de chocs, notamment des chocs climatiques et économiques.

8. Le nombre de personnes déplacées en raison des conditions climatiques est en hausse, avec environ 4,3 millions de personnes nouvellement déplacées du fait de catastrophes principalement liées au changement climatique[3]. La région de l'Afrique australe est confrontée à de multiples chocs climatiques caractérisés par des cyclones, des inondations et des précipitations sporadiques dans certains pays. En 2021, Madagascar a été confronté à une grave crise humanitaire, avec des conditions de famine dans les régions du sud. La sécheresse a laissé environ 1,3 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave, soit plus du double de la même période en 2020[4], et le nombre d'hospitalisations d'enfants dues à la malnutrition aiguë sévère dans le Grand Sud au premier trimestre de l'année était quatre fois supérieur à la moyenne des cinq dernières années.[5] En Afrique de l'Est, les besoins humanitaires sont en hausse, plus de 25 millions de personnes sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. Ces besoins sont dus à l'impact des catastrophes liées au changement climatique, aux conflits et à l'impact économique de la pandémie de Covid-19. Dans la région de la Corne de l'Afrique, près de 20 millions de personnes devraient être obligées de recourir à l'aide humanitaire en 2022 au Kenya, en Éthiopie et en Somalie en raison d'une grave sécheresse due à des saisons pluvieuses consécutives déficitaires et en dessous de la moyenne[6].

9. Dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les crises humanitaires préoccupantes concernent le Burkina Faso, le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Tchad, le Niger, le Nigeria et le Mali. Les conflits prolongés, les taux de pauvreté élevés et les conditions macroéconomiques ont entraîné une augmentation des besoins, notamment des taux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Plus de 58 millions de personnes dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont confrontées à une insécurité alimentaire grave, le nombre le plus élevé enregistré depuis 2016[7].

---

[1] OCHA, Aperçu humanitaire mondial 2022
[2] International Displacement Monitoring centre: Internal Displacement in Changing Climate p16
[3] International Displacement Monitoring centre: Internal Displacement in Changing Climate p16
[4] UNOCHA Aperçu humanitaire
[5] UNOCHA Aperçu humanitaire
[6] FEWSNET, https://fews.net/east-africa/alert/december-29-2021
[7] OCHA, Aperçu humanitaire mondial 2022, p. 182.
https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Global%20Humanitarian%20Overview%202022.pdf

Dans la région du Sahel, la région du bassin du lac Tchad et la région des Grands Lacs, des crises complexes et à évolution rapide entraînent des besoins sans précédent. La violence armée, le terrorisme et l'insécurité ont contraint plus de personnes que jamais à fuir leurs foyers, détruisant le tissu social des communautés et provoquant la désorganisation des services sociaux de base. Dans l'ensemble de ces régions, le nombre de personnes déplacées et de réfugiés a augmenté de manière exponentielle avec plus de deux millions de personnes déplacées dans la région du centre du Sahel, ce qui représente une augmentation de 30 % depuis 2020, le Burkina Faso représentant plus de 50 % du total des déplacés dans la région. Dans le bassin du lac Tchad, plus de cinq millions de personnes sont déplacées, dont plus de 70 % au Nigeria.

10. L'Afrique du Nord reste au cœur de flux migratoires mixtes complexes. En Libye, les civils continuent de subir de manière disproportionnée les conséquences d'un conflit complexe pour lequel une résolution politique durable définitive (solution ?) reste difficile à trouver. En outre, au Soudan, les crises humanitaires sont dues aux crises économiques, à la pauvreté et aux conflits qui ont entraîné une augmentation des déplacements et des chocs climatiques tels que les inondations. Environ 14,3 millions de personnes, dont la majorité est constituée de femmes et d'enfants, ont besoin d'une certaine forme d'aide humanitaire

11. La crise alimentaire et nutritionnelle demeure préoccupante. Les principaux facteurs d'insécurité alimentaire sont les chocs climatiques, les conflits et l'insécurité, la détérioration des conditions macroéconomiques et l'impact de la pandémie de COVID-19. Le nombre de personnes confrontées à un manque considérable de nourriture a plus que triplé. Près de 282 millions de personnes sont sous-alimentées en Afrique, ce qui représente une augmentation de 49 millions par rapport à 2019[8]. L'Afrique subsaharienne est la plus touchée, avec 24,1 % de la population sous-alimentée, tandis que l'Afrique du Nord compte 7,1 % de personnes souffrant de sous-alimentation. La malnutrition reste un défi dans la mesure où l'Afrique compte certains des cas de malnutrition les plus graves dans le monde : plus de neuf enfants sur dix souffrent d'un retard de croissance, plus de neuf enfants sur dix souffre d'émaciation et plus de sept enfants sur dix sont en surpoids dans le monde[9]. L'Afrique compte un nombre important de pays confrontés à une crise majeure d'insécurité alimentaire, notamment le Soudan du Sud, (le Soudan ?) le Sud de Madagascar, le Nigeria, l'Éthiopie et la Somalie. En outre, le coût du panier alimentaire a augmenté, ce qui a réduit le pouvoir d'achat et limité l'accès à la nourriture, en particulier pour les ménages pauvres. Au Soudan par exemple, le coût est six fois plus élevé alors qu'au Soudan (???) il est trois fois plus élevé[10]. Les besoins en matière de sécurité alimentaire devraient augmenter alors que le financement dans ce secteur a été réduit - le volet « sécurité alimentaire » de l'aide humanitaire mondiale n'est financé qu'à 34 % et le secteur de la nutrition à moins de 35 %.

12. L'avènement de la pandémie de COVID-19 a exacerbé les crises humanitaires en Afrique. Depuis le début de la pandémie, les pays africains ont mis en place des mesures pour contrôler la pandémie dans le but de sauvegarder les acquis dans les secteurs de la santé. Le système de santé a été soumis à une

---

[8] FAO, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2021 Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous
[9] FSIN, Rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, septembre 2021.
[10] OCHA, Aperçu humanitaire mondial 2022.

pression sans précédent en plus du fait que les pays font face à des catastrophes à plusieurs niveaux et à des maladies transmissibles telles que les épidémies de la maladie à virus Ebola, les fièvres hémorragiques, les épidémies de choléra et le paludisme. D'autres services essentiels dans les domaines de la vaccination et de la santé de la reproduction sont également touchés Le continent africain a déployé des efforts pour réduire autant que possible l'impact de la COVID-19 et assurer une répartition équitable des vaccins sur le continent. Cela intervient à un moment où les campagnes de vaccination sont réorganisées sur le continent. Pour endiguer la propagation de la COVID en Afrique et l'atténuer, il est nécessaire d'augmenter le financement pour les vaccins, les diagnostics et d'optimiser la chaîne d'approvisionnement afin que les vaccins atteignent tout le monde, notamment les réfugiés, les personnes déplacées et les autres communautés marginalisées.

13. L'UA a mis en place des politiques, des stratégies et des textes de loi pour protéger les droits des personnes déplacées et des réfugiés afin qu'ils bénéficient d'une assistance globale. Les opérations en faveur des réfugiés ont été affectées par des déficits de financement au fil du temps, ce qui a conduit à réduire le caractère prioritaire de certaines formes d'assistance et à rationner l'aide afin de tirer le meilleur parti des ressources disponibles. Au cours des cinq dernières années, les plans régionaux d'intervention pour les réfugiés africains ont été financés à moins de 50 %. Bien que de nombreux efforts aient été déployés pour promouvoir l'autosuffisance des réfugiés, l'insuffisance des fonds, associée à des facteurs tels que les conflits, les catastrophes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la hausse des prix des denrées alimentaires et la perte de revenus due à la COVID19, n'ont pas permis aux réfugiés d'atteindre l'autonomie. Les réfugiés vivant en milieu urbain qui s'efforçaient auparavant d'atteindre l'autonomie ont été particulièrement touchés par la COVID-19 et la majorité d'entre eux ont perdu leurs moyens de subsistance

14. Dans le cadre de la politique de reconstruction et développement post-conflit (RDPC) de l'UA, adoptée en 2006, l'aide humanitaire/urgence est un ensemble de mesures intégrées et coordonnées qui visent à sauver et à maintenir des vies, à préserver la dignité humaine fondamentale, à assurer la protection des civils, à soutenir le retour et la réintégration des populations déplacées et à aider à relancer l'activité socioéconomique.

15. L'objectif principal de la politique RDPC est essentiellement de concevoir et de mettre en œuvre des projets communautaires à impact rapide dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées, ainsi que pour les personnes réintégrées dans les pays d'accueil, afin de faciliter la relance et la réconciliation rapides, d'exploiter les capacités de production et les compétences des populations, de contribuer à la création de filets de sécurité sociale, de renforcer la sécurité alimentaire et de redynamiser les systèmes de subsistance et les mécanismes d'adaptation des communautés affectées.

16. Dans la recherche de solutions durables, il est nécessaire de mettre en place des projets de formation et de renforcement des compétences des réfugiés et des personnes déplacées afin de faciliter la réintégration des populations affectées telles que les jeunes sans emploi, les femmes, les ex-combattants, les réfugiés, les personnes déplacées (même si elles sont encore en exil/déplacement) et les personnes handicapées, conformément à la politique de reconstruction et de

développement post-conflit de l'Union africaine, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA en 2006.

17. Le continent africain continue d'accueillir un nombre croissant de réfugiés, de personnes déplacées et d'autres personnes touchées par les conflits, la persécution et la violence, dans un paysage humanitaire caractérisé par des menaces nouvelles et émergentes conduisant à des nouvelles vagues de réfugiés et de personnes déplacées. L'accent devrait être mis sur la gestion de ces situations émergentes afin d'éviter qu'elles ne se prolongent, étant donné que la résolution des questions liées notamment à la réintégration ou au retour des réfugiés et des personnes déplacées devient plus compliquée avec des situations prolongées.

18. Les violations des droits de l'homme, notamment la violence à l'égard des femmes et des enfants, sont également en hausse. Les préoccupations en matière de protection sont de plus en plus nombreuses sur le continent, dans un contexte de crise humanitaire accrue. En raison de la COVID-19, les fermetures d'écoles ont entraîné une augmentation des abandons scolaires et des vulnérabilités et risques accrus pour les jeunes garçons et filles. Les conflits dans certaines régions d'Afrique ont également entraîné la fermeture d'écoles. Au Sahel, le système éducatif a été gravement touché par la crise dans la région, avec plus de 5 000 écoles fermées. Cela n'affecte pas seulement le capital humain à long terme, mais prédispose également les jeunes filles aux mariages précoces et à d'autres risques tels que la violence à l'égard des femmes.

19. La réponse humanitaire militarisée et politisée à ces crises constitue un risque majeur pour l'action humanitaire. Les acteurs humanitaires sont de plus en plus exposés à des risques sanitaires et sécuritaires et sont souvent pris pour cible en cas d'attaques. Selon la Convention de Kampala (2009), les États parties doivent respecter et faire respecter le caractère humanitaire et civil de la protection et de l'assistance aux personnes déplacées, notamment en veillant à ce que ces personnes ne se livrent pas à des activités subversives. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer la surveillance des camps de réfugiés et de personnes déplacées afin de préserver le caractère civil de ces camps et d'assurer la bonne gouvernance des camps et les libertés fondamentales des réfugiés et des personnes déplacées. Cela facilitera la tâche de l'UA en ce qui concerne le déploiement de missions d'enquête et de missions d'investigation ainsi que le financement de projets à impact rapide et de projets de consolidation de la paix en vue de soutenir l'autonomie des réfugiés et des déplacés internes.

20. L'UA a démontré son leadership continental en suscitant la volonté politique et l'engagement des États membres à développer et à adopter des mesures viables aux niveaux politique et pratique. Elle a fondamentalement mis l'accent sur des initiatives novatrices visant à s'attaquer aux causes profondes et à trouver des solutions durables grâce à des mesures adéquates pour faire face aux défis humanitaires sur le continent. De même, elle s'est engagée à définir et à orienter l'action humanitaire sur le continent.

21. Malgré les crises humanitaires complexes et multiformes qui se multiplient sur le continent, le financement reste un défi dans la mesure où la plupart des crises humanitaires ne sont pas suffisamment financés. C'est dans cet esprit que les États membres de l'UA, lors de la 38e session ordinaire du Conseil exécutif qui s'est tenue

à Addis-Abeba les 3 et 4 février 2022, ont noté avec une grande préoccupation l'effet dévastateur de la pandémie de COVID-19 en Afrique et le défi supplémentaire qu'elle représente pour la situation humanitaire sur le continent, et ont appelé à l'organisation d'un Sommet humanitaire continental (CHS) pour relever ce défi. Le Sommet se tiendra du 25 au 27 mai 2022 à Malabo (Guinée équatoriale).

2.0. Organisation du Sommet humanitaire et de la Conférence des donateurs:

22. Le sommet et la conférence des donateurs de trois jours porteront sur deux axes : le segment du sommet humanitaire et le segment de la conférence des donateurs. Le segment du sommet humanitaire connaîtra la participation de l'UA, des partenaires, des donateurs, de la société civile, des ministres, des communautés économiques régionales, des mécanismes régionaux, des représentants des communautés, du secteur privé et d'autres parties prenantes.

23. Le troisième jour, une conférence de haut niveau des chefs d'État et des donateurs se tiendra dans le but de collecter des ressources pour le Fonds humanitaire commun. Prendront part à cette conférence les chefs d'État, les chefs des agences des Nations unies, les donateurs, les membres de la société civile, le secteur privé et les organisations internationales et locales.

2.1. Objectifs du sommet humanitaire continental et de la Conférence des donateurs

24. Le Sommet de Malabo visera à mettre en place le programme humanitaire de l'UA au cours de la prochaine décennie, à identifier des solutions durables pour l'Afrique conformément à l'architecture humanitaire de l'UA définie dans la Position africaine commune sur l'efficacité de l'action humanitaire. Ce sommet permettra également de discuter de la mise en œuvre opérationnelle de l'Agence humanitaire africaine, de plaider pour un financement durable et de mobiliser des ressources pour la réponse humanitaire en Afrique.

25. Les objectifs spécifiques du Sommet humanitaire continental sont comme suit:

a) Valider et finaliser la mise en œuvre opérationnelle de l'Agence humanitaire africaine.
b) Mener des débats et des réflexions, tirer des enseignements de la réponse humanitaire en Afrique et présenter les capacités, l'engagement, les investissements et les initiatives des États membres pour faire face à la crise humanitaire en Afrique
c) Discuter des leçons tirées de la réponse à la pandémie COVID-19 et formuler des recommandations et des stratégies pour améliorer le système de santé dans les situations humanitaires.
d) Évaluer la situation des droits de l'homme dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées sur le continent, notamment en ce qui concerne les droits des femmes, le bien-être des enfants et d'autres groupes vulnérables**.**
e) Discuter des solutions durables à l'impact accru des catastrophes liées au changement climatique et aux déplacements forcés dus au changement climatique en Afrique.

DRAFT

f) Réfléchir et adopter des mesures pour faire face à la détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes concernées dans les camps et établissements.

g) Promouvoir la mobilisation des ressources et le financement de l'action humanitaire en Afrique, renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux en vue d'une mobilisation efficace des ressources en faveur de l'action humanitaire en Afrique.

h) Mobiliser les ressources des États membres de l'UA et de la communauté internationale dans son ensemble pour répondre à l'urgence humanitaire sans précédent à laquelle le continent est actuellement confronté et pour soutenir les programmes de résilience en faveur des populations touchées par des crises complexes, la famine et d'autres catastrophes.

i) Discuter du financement et de la mise en œuvre de programmes et de projets de reconstruction et de développement post-conflit en faveur des réfugiés et des personnes déplacées en Afrique ; et

j) Adopter et promouvoir des mesures spéciales pour la protection des femmes, des groupes vulnérables, notamment les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées dans les situations humanitaires.

3.0. Approche thématique du Sommet

26. Le Sommet humanitaire se focalisera sur les domaines thématiques suivants :

a) **Thème 1 –** Changement climatique, catastrophes et déplacements forcés en Afrique

b) **Thème 2 –** Relever les défis en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans l'espace humanitaire en Afrique

c) **Thème 3 –** Défis sanitaires dans l'espace humanitaire en Afrique

d) **Thème 4-** Reconstruction et développement post-conflit pour les réfugiés et les déplacés internes en Afrique

e) **Thème 5 –** Revitaliser la mobilisation des ressources et le financement de l'action humanitaire en Afrique

4.0. Résultats escomptés du Sommet humanitaire et de la Conférence des donateurs

a) Accroître la visibilité des actions humanitaires de l'Union africaine et proposer des solutions efficientes, efficaces et durables aux déplacements forcés.

b) Les participants à la conférence réfléchiront et évalueront les forces et les faiblesses des politiques actuelles de financement de l'aide humanitaire et identifieront les mesures concrètes à prendre pour en améliorer l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Cette réflexion se mènera également à un moment où l'UA met l'accent sur la mise en œuvre intégrale de ses politiques humanitaires.

c) Susciter des engagements, du soutien et des partenariats pour la mise en œuvre opérationnelle de l'Agence humanitaire africaine en tant que mécanisme qui renforcera les capacités de prévision, de prévention, de réaction et de résilience des États membres de l'UA afin de leur permettre de jouer le rôle principal qui est la leur.

DRAFT

d) Faire en sorte que le Sommet humanitaire et la Conférence des donateurs se traduisent par des engagements et la mobilisation de ressources significatives qui seront suivis aux niveaux national, régional, continental et international afin de rendre l'action humanitaire en Afrique plus rapide, plus efficace et plus réactive.

e) Élargir les mécanismes et les canaux de mobilisation des ressources. La Conférence des donateurs permettra d'approfondir les échanges avec les donateurs traditionnels et non traditionnels dans le but de diversifier le champ d'action des donateurs.

f) Élaborer une déclaration, assortie de recommandations clés, qui sera adoptée par les États membres.

5.0. Format

L'événement se tiendra à Malabo (Guinée équatoriale). Le lieu sera identifié et communiqué à une date ultérieure. Des événements parallèles seront organisés en marge du sommet et de la conférence. Les détails seront communiqués ultérieurement.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Dr. Margaret Agama-Anyetei, Chef, Santé, nutrition et population, affaires sociales. E-mail: Agama-Anyeteim@africa-union.org; Mme Rita Amukhobu, Responsable par intérim de la Division des affaires humanitaires. E-mail: amukhobur@africa-union.org; Nshimba M Michel, E-mail: Nshimbam@africa-union.org; Joseph Maada Soyei, soyeij@africa-union.org; Christine Akunaye AkunayeC@africa-unon.org Wafula Renny Mike; E-mail: WafulaM@africa-union.org

DRAFT